

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIES et/ou VIDÉOS

(personne photographiée et/ou filmée)

Je soussigné(e) M. ou Mme (nom, prénom)
domicilié(e) à
Références des œuvres concernées (nom du reportage)
Date(s) et lieu(x)

Conformément aux règles relatives au droit à l'image, j'autorise le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA) et ses établissements à utiliser mon image, c'est-à-dire, à faire fixer, à reproduire et communiquer les photographies et/ou vidéos effectuées dans le cadre de la présente autorisation et ce, sans contrepartie financière.

Sous réserve de l'exercice de mon droit de retrait, les photographies et/ou vidéos ne pourront être exploitées et utilisées que par le GHBA et ses établissements intégralement ou par extraits, sur les supports suivants : exposition (au sein des établissements du GHBA et/ou), documents papier de communication du GHBA et ses établissements, publications (Magazine B.A-BA ; lettre d'infos du GHBA, livret d'accueil, etc.), plaquettes, brochures, journal d'information, affiches, panneaux, dépliants, flyers, insertions presse (nationale, régionale ou locale) ; sites internet, intranet, extranet du GHBA et ses établissements, médias sociaux sous le compte du GHBA, (tel que Twitter, Facebook, LinkedIn, etc.), CD dans toutes ses versions et évolutions, documents audio-visuels de communication du GHBA et ses établissements (vidéos, murs d'images,...)

L'exploitation des photographies et/ou vidéos ne devra pas porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation.

Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée et pourra être révoquée à tout moment.

Fait en deux exemplaires à :

Le :

Signature